



Parc
naturel
régional
du Doubs Horloger

Une autre vie s'invente ici

Les Fontenelles, le 29/01/2026,

Mesdames, Messieurs les membres du bureau,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion de notre bureau le :

Jeudi 5 février 2026 à 19h, Salle d'Honneur mairie de Morteau

Nous vous présentons l'ordre du jour suivant :

1. Convention d'objectifs et de moyens entre le Parc et l'Office de Tourisme du Pays Horloger au titre de l'année 2026
2. Programmation animations sur le ciel étoilé 2026
3. Animation foncière et expertise écologique des tourbières des Belles Seignes
4. Contribution à la Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030
5. Poursuite des études des forêts et milieux associés du Doubs Franco-Suisse : secteur Goumois-Indevillers
6. Avenant 2025 à la Convention PNR /Pays du Haut-Doubs 2023/2028 pour le Contrat Local de Santé Pays Horloger / Pays du Haut-Doubs
7. Projet CASDAR – Référentiel national Biomasse-carbone des haies
8. Emergence du Projet Alimentaire de la Ligne des Horlogers
9. Cotisation 2026 au label de la Fédération Française de Cyclisme - VTT
10. Avenant de prolongation à la convention AMI- Ilot de Fraîcheur Forestier
11. Déploiement du SIG dans le cadre de la structuration d'un observatoire de suivi évaluation du PNR

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du bureau, l'expression de mes salutations distinguées.

Denis Leroux,
Président

Parc naturel régional du Doubs Horloger • 18 rue du Couvent - 25 210 Les Fontenelles • Tél : 03 81 68 53 32 • www.parcdoublehorloger.fr